

Au Fil de l'Oule

L' édito

Dans le cadre d'une réflexion menée par le gouvernement sur l'offre des services publics en milieu rural, le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche souhaitent développer la concertation avec les élus dans les départements ruraux et montagnards.

C'est dans ce cadre qu'était organisée une réunion en préfecture le 24 février dernier avec pour ordre du jour la présentation du projet de rentrée 2006 dans les écoles du Département par l'Inspecteur d'Académie des Hautes Alpes, Monsieur Amedro. Auprès du Préfet Jean-François Savy étaient présents Mme Henriette Martinez, Députée et Monsieur Marcel Lesbros, Sénateur.

Monsieur Amedro a présenté ses obligations de maintien ou de fermeture en fonction des effectifs, classe par classe. Lors de la présentation de la fermeture de la classe de Montmorin dans le regroupement pédagogique de l'Epine, Ribeyret, Montmorin, décision motivée par un effectif jugé trop faible sur l'ensemble du regroupement pédagogique (28 élèves actuellement alors qu'il en faudrait 32), il nous a fallu avec M Girousse, Maire de Ribeyret, faire prendre conscience à l'assemblée des conséquences qui s'en suivraient.

En effet, la fermeture de l'école de Montmorin porterait un coup fatal aux efforts que les élus déployent dans la vallée depuis plusieurs années pour réhabiliter des logements communaux, avec l'aide de financements publics toujours difficiles à obtenir, afin de faire venir des familles et maintenir un effectif d'élèves suffisant à Montmorin. Plusieurs dossiers de financement sont actuellement en cours et il serait dommage que la fermeture de l'école viennent remettre en cause un travail de longue haleine qui ne trouvera sens que sur le long terme.

Par ailleurs, c'est tout le regroupement pédagogique qui s'en trouverait fragilisé avec le départ d'enfants vers d'autres écoles.

Les Conseillers généraux, Michel Roy pour Montmorin et Nicolas Rosin pour Ribeyret ont soutenu et développé cet exposé en retracant l'historique du maintien de cette classe et c'est finalement un consensus global de tous les élus et de l'Etat qui a demandé à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de sursis pour la rentrée 2006 à la fermeture de la classe de Montmorin. Sursis en définitive accordé.

C'est sans triomphalisme aucun que nous devons apprécier cette décision, car ce sursis d'un an, nous devons le mettre à profit pour multiplier nos efforts en matière d'effectif.

Je tiens particulièrement à remercier Monsieur l'Inspecteur d'Académie pour la compréhension dont il a fait preuve lors du traitement de ce difficile dossier.

Eveline AUBERT

Sommaire

P. 1 : l' editorial

P. 2 à 3 : site pilote d'agriculture durable : voyage d'étude

P. 4 : bonne retraite à Christian Collomb

P. 5 : artistes de la vallée

P. 6 à 8 : visite des moulins de la vallée de l'Oule : Bruis et Ste-Marie

P. 9 à 10 : animations locales

P. 11 : quelques nouvelles de chez nous

P. 12 : mots croisés

Site pilote d'agriculture durable

Un voyage dans le Tarn pour se ressourcer

Rappel :

le site pilote d'Agriculture Durable est une démarche de réflexion mise en place en 2002 sur le territoire de trois communautés de communes : la CCS, la CCIB et la CCVO, dans le cadre d'un partenariat collectivités/Chambre d'Agriculture.

L'ambition à terme est d'anticiper le devenir de l'agriculture sur ce territoire difficile afin d'en programmer la pérennisation par la mise en place d'actions concrètes, concertées et adaptées aux nouvelles données résultant des profondes mutations que connaît ce secteur d'activité, en terme de foncier, de démographie, de tourisme, d'énergie, de société, de mondialisation, ...

Un Groupe d'Action Local (GAL), échantillon représentatif des acteurs locaux du territoire, a ainsi été mandaté afin de plancher sur toutes ces questions dans le cadre d'ateliers thématiques. A noter que la même démarche est conduite chez nos voisins drômois qui travaillent au sein du « Site Pilote des Baronnies Drômoises ».

A ce jour, deux axes de travail ont été retenus : le foncier et l'organisation du travail.

C'est pour tenter d'affiner leur réflexion, mais aussi pour se rencontrer, partager des préoc-

cupations communes et tenter de trouver un nouveau souffle que des agriculteurs (du GAL et autres) ont participé à un voyage d'étude de deux jours dans le Tarn, un département où des agriculteurs, organisés en CUMA mettent progressivement en place la filière bois-énergie. Si l'envolée des prix du pétrole pourrait bien offrir de nouvelles opportunités aux agriculteurs (bois énergie, bio carburants), ces derniers savent qu'ils vont devoir agir vite afin de ne pas manquer ces nouveaux rendez-vous qu'impose un contexte mondial de plus en plus exigeant.

Co organisée par les deux Sites Pilotes d'Agriculture Durable (Serrois, Baronnies, Oule et Baronnies Drômoises, deux secteurs aux prises avec les mêmes problématiques de territoire), la sortie a permis de réunir une vingtaine d'exploitants aux côtés de techniciens de la Chambre d'Agriculture et des collectivités locales.

Le 25 janvier, Après 7 heures de car, les participants étaient attendus près d'Albi pour y voir fonctionner une déchiqueteuse à plaquettes (copeaux de bois) achetée dans le cadre d'une CUMA. L'intérêt de l'opération est de valoriser les petites branches qui ne seraient pas utilisées en l'état. Le résineux, abondant dans la Dôme et les Hautes Alpes seraient d'ailleurs

très indiqué pour cette utilisation.

Stockés dans un local faisant fonction de silos, les copeaux alimentent ensuite une chaudière à plaquettes vers laquelle ils sont entraînées par une vis sans fin. Il arrive (rarement heureusement) que des morceaux un peu trop gros bloquent le mécanisme.

Quelques chiffres :

Prix de la déchiqueteuse : 15 000 € (sans grappin).

Financement : 70 % (Conseil Général du Tarn, Conseil Régional, Europe).

Rendement : environ 7 Mètres Cube Apparents (MAP) de l'heure.

Il faut compter environ 50 MAP par an pour chauffer une maison de taille moyenne.

L'adhérent paye 4 € par MAP produit.

Vente de MAP aux non adhérents : 50 € la tonne (1 t = 4 MAP).

Prix de la chaudière : entre 10 et 15 000 €.

Durée d'amortissement : 5 ans.

Aides sous forme de crédits d'impôts pour l'achat de la



Site pilote d'agriculture durable

La soirée a été mise à profit pour rencontrer quelques agriculteurs tarnais pour le moins dynamiques, à l'origine d'une autre expérience innovante : la création du Groupement d'Employeurs Tarnais. Le GET est une structure complémentaire au service de remplacement existant prévu pour les cas de force majeure. Dans les Hautes Alpes, ce service existe également ; il s'agit de l'Association Pour le Remplacement des Agriculteurs (l'APRA). Cependant, ce service ayant atteint ses limites, il devenait insuffisant pour répondre aux nombreux besoins du territoire en terme de travail saisonnier, accroissement temporaire d'activité, remplacement de salariés absents. Il faut dire que, par tradition, et pour des raisons démographiques, les exploitants tarnais sont relativement bien familiarisés à la gestion collective et mutualisée de leurs besoins en main d'œuvre. En fonction des adhésions, et en fonction d'un planning très suivi, le GET emploie des salariés liés au groupement par un contrat de travail. Les salariés sont mis à la disposition des adhérents à raison de 13, 50 € de l'heure. Sachant qu'il existe sur ce département un fort potentiel en terme d'emploi, le GET, créé en septembre 2005, devrait permettre de fidéliser les salariés en consolidant les contrats pour un parc de remplaçants de haut niveau.

Les échanges ont été très riches et se sont prolongés tard dans la nuit. « *Je suis agriculteur sur une commune qui compte 7 ex-*



ploitations ... et deux CUMA » a tenu à souligner Lucien Bonfils de L'Epine : 2 CUMA pour 7 exploitations : inconcevable pour les agriculteurs tarnais dont les CUMA peuvent compter jusqu'à 70 adhérents ! Quelques échanges plus tard, c'est la balle de match, le pavé dans la marre : « *si vous n'arrivez pas à trouver des solutions, à vous regrouper, c'est que finalement vous êtes pas encore assez em...dés !* » A méditer !

Le lendemain, le car a poussé jusqu'en Haute Garonne, à Peguilhan (non loin d'un autre Montmaurin) pour y voir fonctionner une presse à huile végétale. Déjà bien informés dans ce domaine, haut alpins et drômois s'interrogent quant à l'utilisation des tourteaux à priori déconseillée pour l'alimentation ovine, sachant qu'aucune étude de référence ne permet à ce jour d'en savoir plus. Une autre utilisation possible des tourteaux, comme engrais, reste à explorer. Car, de la valorisation des tourteaux dépend la rentabilité de l'opéra-

tion, laquelle a aussi ses contraintes techniques comme par exemple le nettoyage des filtres, très fastidieux, la compatibilité des bio carburants avec les moteurs ; sur ce dernier points les informations qui circulent se révèlent parfois très contradictoires. Monsieur Lambert du Conseil Général de Haute Garonne (un érudit qu'on serait tenté d'appeler Professeur « Tournesol » !) étudie quant à lui depuis très longtemps la question et n'a aucun doute sur l'avenir des huiles végétales. **L'huile de**



Tournesol, qui contient bien des Oméga 3 et 6 mais en quantités mal équilibrées d'un point de vue alimentaire, serait en revanche très indiquée en tant que bio carburant.

Remerciements à la CUMA TERA, la CUMA bio-énergie de Haute Garonne, la FDCUMA du Tarn, le Groupement d'Employeur Tarnais, l'Association de Remplacement du Tarn, la société de car Lombard et pour l'hébergement : le Centre de St Amaran d'Albi.

Départ à la retraite

Christian Collomb, employé à la CCVO depuis mars 1997,
s'apprête à partir à la retraite fin mars.



Il semble qu'il ait déjà établi son planning :

Un peu de chasse, un peu de pêche, un peu de pétanque et... mes chiens, je crois que mes journées vont être bien remplies !"

Nous lui souhaitons une bonne retraite dans la vallée de l'Oule et le remercions pour les services rendues aux communes, notamment dans sa spécialité : la soudure et le travail de la ferraille en général.

"Il va nous manquer aussi car il connaissait parfaitement les réseaux d'eau potable sur les trois communes"

Gérard Tenoux, Eveline Aubert, Jean-Louis Corréard

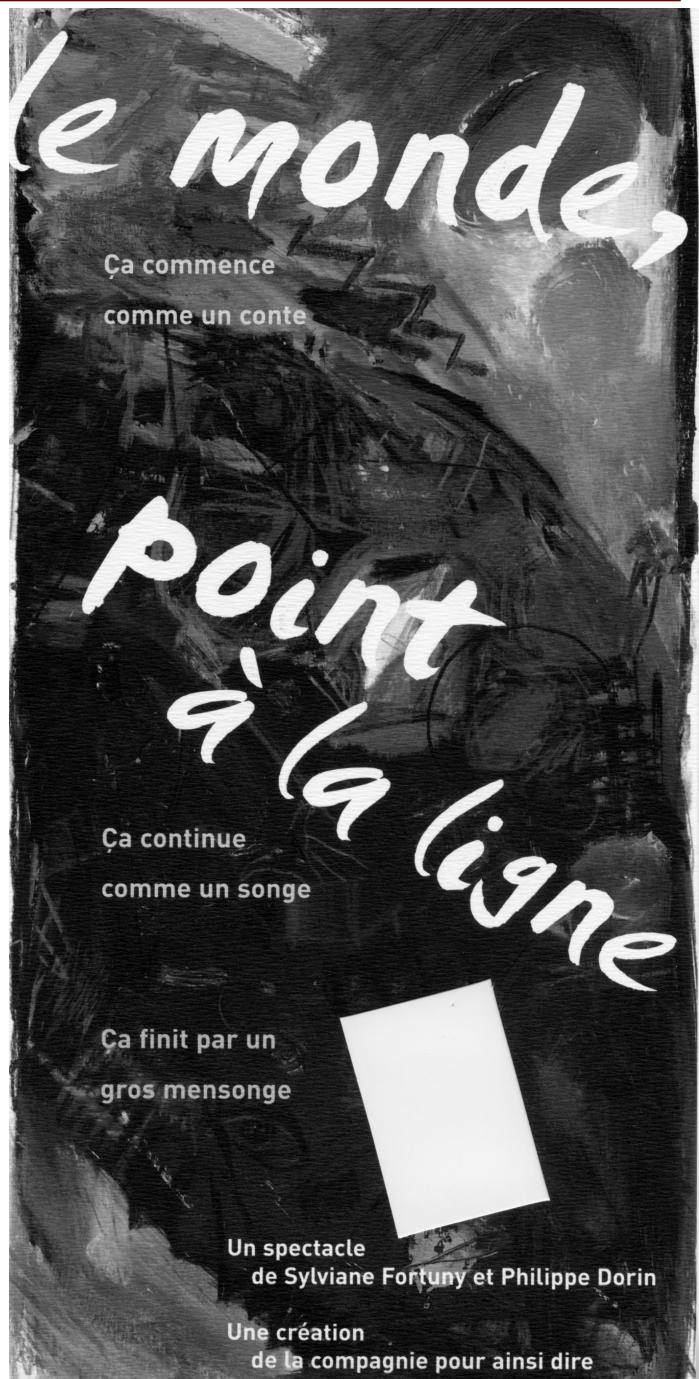
artistes de la vallée

Sylviane et Philippe Dorin ont eu la gentillesse de nous faire parvenir la plaquette de leur dernier spectacle : « **le monde point à la ligne** » qui est actuellement à l'affiche dans plusieurs départements. Les textes sont de Philippe et la mise en scène de Sylviane assistée de Barbara Hornung.

Sylviane et Philippe Dorin sont bien connus et très appréciés dans la Haute Vallée de l'Oule et tout particulièrement à Sainte-Marie où ils possèdent une maison secondaire et passent régulièrement leurs vacances.

« Le monde point à la ligne » est une reprise puisqu'une première version avait déjà vu le jour en 1997. C'est un sujet sérieux - la naissance du monde- qui est abordé dans cette pièce mais cette vision-là de la genèse n'est ni scientifique, ni religieuse elle est poétique tout simplement. L'extrait ci-dessous donne un aperçu du spectacle : des mots simples mais bien choisis et bien à leur place, ce qui caractérise les textes de Philippe Dorin.

Ouah Ouah Ouah Ouah Ouah Ouah Ouah Ouah
Ouah Ouah
Au début, le monde c'était juste un petit chien
Ouah Ouah Ouah Ouah
Ouah Ouah Ouah
Un petit chien qui montait la garde
Ouah Ouah Ouah Ouah
Devant une maison
Ouah Ouah Ouah Ouah Ouah
Ouah Ouah Ouah
La maison d'une petite dame
Ouah Ouah Ouah Ouah Ouah
Ouah Ouah Ouah
Qui était toujours bien tenue.
Ouah Ouah Ouah Ouah Ouah
Ouah Ouah Ouah
A l'intérieur de la maison
Ouah Ouah Ouah Ouah Ouah
Ouah Ouah
Il y avait une armoire
Ouah Ouah Ouah Ouah
Ouah Ouah Ouah Ouah
Et à l'intérieur de l'armoire
Ouah Ouah Ouah Ouah
Ouah Ouah Ouah
Le monde était bien rangé



Philippe Dorin est l'auteur de plusieurs récits (Cœur de pierre, vingt secrets pour apercevoir les fées, le jour de la fabrication des yeux, le secrets du petit matin...) et pièces de théâtre (Sacré silence) destinées plus particulièrement aux enfants mais les adultes pourront y trouver leur niveau de lecture et apprécier tout autant.

Spectacles précédent : 1997 : le monde point à la ligne
1999 : en attendant le petit Poucet
2001 : dans ma maison de papier j'ai des poèmes sur le feu
2004 : ils se marièrent et eurent beaucoup

Il était autrefois : les moulins de la Haute vallée de l'Oule

A l'heure où le réchauffement climatique fait partie du vocabulaire courant, la vallée de l'Oule, même si elle reste relativement bien arrosée, n'échappe pas aux manifestations tangibles de ce phénomène que sont entre autres des périodes de sécheresses plus longues et plus fréquentes.

Or, de tous temps, ici comme partout, l'homme n'a pas eu d'autre choix que de s'adapter aux conditions climatiques du moment ; il a su tirer partie des éléments présents dans son milieu, en particulier de l'élément "eau énergie" qui jouait autrefois un rôle essentiel dans l'économie locale. Devenue aujourd'hui un véritable enjeu planétaire, l'eau en ces temps-là ne semblait pas manquer dans notre vallée.

Il suffit pour s'en rendre compte de relire par exemple ce document précieux qu'est la chanson de Montmorin (chantée justement sur l'air de "Il pleut bergère"). La rivière de l'Oule (et ses affluents) y apparaît comme un torrent capricieux, parfois déchaîné*. Pour preuve encore le fait que l'homme ait su aménager ses rives en y construisant et en y exploitant plusieurs moulins à eau. Que ce soit pour scier du bois ou pour faire de la farine, de l'huile et même de l'électricité, depuis le fond de la vallée, sur la route du Gâ à Montmorin jusqu'à Sainte-Marie, en limite de la Drôme, on recense l'existence de 9 moulins au total qui ont fonctionné, à des époques diverses, de mémoire d'ancien.

C'est aujourd'hui l'histoire de ces moulins et de leurs roues à aube que nous vous proposons de revisiter avec le recul des années et à travers la mémoire précieuse des plus âgés d'entre nous : l'histoire de nos moulins, autant qu'il est possible de la reconstituer, au fil de l'eau, au fil de l'Oule !

*Couplet 4 : "L'Oule passe grondeuse le pont de Saint Martin", couplet 21: "...le Rio ou le Rif qui bâtit en temps d'orage, son front comme un récif. Il se prête aux lessives gentiment tout l'été mais il ronge ses rives comme un enfant gâté". Couplet 22 : "L'Oule remplit bien vite l'écluse du moulin...". Couplet 24 : dans un jour de tourmente, le Rif a ravagé en 1840 et creusé le verger"



Les 2 moulins de Sainte-Marie

Rive gauche, « Le moulin Corréard » (anciennement Effantin) en bordure du quartier de la Frache et rive droite, « la scie Combe » (anciennement Garnier) à la sortie du village sur la D26 en direction de la Motte sont, sur cette commune, les 2 unités de production qui utilisaient autrefois la force motrice de l'eau.

Garde-champêtre
Lombard.
Meunier
Effantin.
Scierie
Garnier.

Extrait de l'almanach de 1903

Le moulin Corréard

Celui-ci est déjà signalé dans le cahier de doléances de 1789 dont des extraits relatifs à la vallée de l'Oule ont été confiés à Arlette Serratrice par Roger Daniel :

« Les seigneurs de Sainte-Marie possèdent le moulin et exigent des droits de mouture. »



Embouchure de l'écluse

Ce moulin était alimenté en eau par une prise sur l'Oule située sur la commune de Bruis. De cette prise partait un « canal d'amener » encore utilisé aujourd'hui pour l'arrosage*. Ce canal acheminait l'eau vers le moulin où elle était stockée dans une réserve (communément appelée serve ou écluse) en amont de la roue à aube de sorte qu'à tout moment on pouvait décider de faire fonctionner le moulin, simplement en ouvrant des vannes.

Le dernier meunier des lieux fut Gabriel Corréard, le père d'Alain et Eliane et avant lui Marin Corréard, (fils de Frédéric). Marin était né au château, mais avait épousé Marie-Louise Effantin du moulin (voir extrait de l'almanach ci-dessus).

Il était autrefois : les moulins de la Haute vallée de l'Oule

Autrefois utilisé pour la farine, ce moulin, à partir de 1928 subit quelques transformations : l'installation d'une turbine permet d'actionner une dynamo qui produit du courant électrique en 110 pour tout le village pendant 10 ans, jusqu'en 1938, date à laquelle EDF devient le fournisseur officiel.

Pendant la deuxième guerre mondiale, on y fait encore du gruau (= épeautre). La meule est alors utilisée pour débarrasser les grains de leur première enveloppe.



La meule

* Déjà autrefois, lorsque le moulin était à l'arrêt, l'eau était déviée en amont par des « marteillères » (plaques métalliques) et allait irriguer les cultures situées plus à l'ouest de Sainte-Marie. Le curage des canaux d'amener représentait un travail considérable qui se faisait manuellement et qu'il fallait recommencer régulièrement. Le canal du moulin Corréard fut busé sous la mandature de Louis Tatin. Quant au four communal de Sainte-Marie il se trouvait dans une ruelle donnant sur la place du village (en face de l'actuelle maison Chartrain).

La scie Combe

Cette scierie était alimentée par un canal d'amener qui se remplissait à partir d'une prise sur la rivière des Archettes. Lorsqu'il y avait des orages, le barrage au niveau de la prise était emporté et il fallait systématiquement le refaire sans quoi le moulin ne pouvait pas fonctionner.

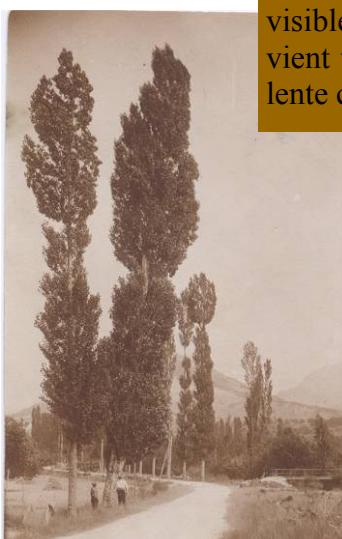
La scierie était équipée de deux scies dont :

- une grande lame appelée battante pour scier les poutres,
- une scie à ruban pour les plus petites planches.

C'est **Louis Combe**, (photo ci-contre), le père d'André Combe, qui, originaire de La Charce avait acheté la scie avec sa femme Emma dans la période d'entre deux guerres. Il exploita la scie pour fabriquer des meubles, y compris des cercueils ainsi que du bois de charpente.

Après lui, son fils André reprend l'affaire : il scie des poutres et des planches. A partir des années 60 l'activité se diversifie et André se met à fabriquer aussi des cagettes pour les fromages.

1928 : abattage du grand peuplier à Sainte-Marie : ce n'est pas très visible sur la photo mais l'arbre vient tout juste de commencer sa lente chute sur la D 26 !



Avec le progrès, la scie circulaire à chariot a remplacé la battante.

Il était autrefois : les moulins de la Haute vallée de l'Oule

Les moulins de Bruis

Rive droite, la maison qui se trouve en contrebas, en face du pont de Malafoux, après le château était autrefois un moulin mais personne ne se souvient l'avoir vu fonctionner. L'almanach de 1903 ne mentionne d'ailleurs aucun meunier sur la commune de Bruis.

Ce moulin était alimenté en eau par une prise sur l'Oule qui partait du "pont de Gielly". Le canal traversait les près jusque sous la maison Gauthier (Paulette). A ce niveau, l'eau traversait le ruisseau des Fontettes (qu'on appelait autrefois le torrent des Combès) en empruntant un petit aqueduc en pierres taillées.

Au sujet de cette construction :

Ci-après : extrait de documents d'archives de notaires retrouvés dans des ruines de Montmorin (au quartier du Serre la Bonne) où, rappelons-le, officiaient autrefois 3 notaires dont un qui s'appelait Gielly.

Convention :

Entre soussignés Joseph André Andréoly, architecte, en qualité de fondé de pouvoir de Monsieur Hypolite Andréoly, son fils, par acte notarié en date du 11 avril 1828, reçu par maître Faure, notaire à Rosans, enregistré comme mari et maître des droits de Dame Marie, Marguerite Joséphine de Piegon son épouse, tous domiciliés à Bruis d'une part et :

Le sieur Jean Benoît, Maître maçon et fermier du moulin de Bruis appartenant à ladite Dame Andréoly née de Piegon, ledit Benoît domicilié à Montmorin d'autre part a été convenu ce qui suit : savoir :

Que ledit M. Andréoly, en sa qualité donne audit Jean Benoît le prix fait à forfait de la construction d'un chaunal en pierres taillées à construire et placer en travers du torrent dit de l'^{le} Combe" faisant suite au canal du moulin de Bruis sis dans l'enclos du château Basset* et ce pour transmettre les eaux d'une rive à l'autre et de là dans l'écluse du susdit moulin en passant sous un ponceau qui traversera le chemin vicinal*."

* 1 : Château de Bruis

* 2 : la D 26 n'existe pas encore

Le canal (y compris en aval du moulin) a été utilisé pour l'arrosage jusqu'au début des années 60.

Un peu de généalogie :

Avant que la maison ne soit vendue à la propriétaire actuelle, le moulin était habité par Victorin Bompard, dit "Sidou", né de Alcide et Victorine Bompard dont il est probable que les ancêtres exploitèrent autrefois le moulin. Comme pour renouer avec la tradition familiale, une des sœurs dudit Victorin, Nathalie, avait épousé Louis Broc, meunier au moulin d'huile de la



Motte Chalancon. Son autre sœur, Juliette avait quant à elle épousé Henri Chevalier qui exploitait la scierie à côté de ce même moulin d'huile.

Le cahier de doléances pré-cité fait allusion à un autre moulin sur Bruis, au quartier d'Usage. Elie Cousin de Bruis confirme avoir entendu parler de ce moulin : le "moulin vieux" et le situe précisément près d'un tilleul, sur la gauche en montant, environ 300 mètres après la maison d'Hervé Joubert où un tas de pierres ainsi que le canal sont en effet encore visibles. Ce moulin était de toute évidence alimenté par l'eau du ruisseau des Vèges.

Les moulins de Montmorin seront visités dans le prochain numéro.

Pour la « Basse Vallée de l'Oule », voir le n° 9 du journal « le Tambourinaire ».

e-mail : tambourinaire@wanadoo.fr

Les animations locales en image

la soirée chandeleur



Invitées par le CACT (Comité d'Animation Culturel et Touristique), une trentaine de personnes ont succombé à la tentation de la chandeleur ce samedi 18 février. Les bénévoles de l'association ont une fois de plus travaillé comme des fourmis pour que personne ne reste sur sa faim. Une crêpe ça va mais quatre c'est encore mieux !

A la Rabasse : Un repas qui a rappelé de bons souvenirs

C'était décidément un week end gastronomie pour la vallée de l'Oule car le lendemain la Ferme Auberge de la Rabasse proposait comme chaque année un repas cochonnaille dans la plus pure tradition locale, où les fameuses jailles étaient à l'honneur. Et aux jailles on a fait honneur puisque la salle à manger de la l'auberge a bien vite été remplie par une cinquantaine de convives venus de la Haute Vallée de l'Oule, mais aussi de la Charce, de l'Epine, de Rosans, Serres, le Poët, Sisteron Carpentras... pour savourer un repas comme autrefois quand, dans la vallée de l'Oule à cette époque « on tuait le cochon » chez l'un puis chez l'autre. A ce moment-là les congélateurs n'étaient pas encore arrivés dans toutes les maisons et forcément il fallait consommer rapidement la viande qui n'était pas transformées en charcuterie. Il n'était pas rare alors de voir se succéder au cours d'un même repas plusieurs plats de viande, y compris un poulet rôti qui parvenait à se frayer une petite place juste avant la salade. Une tradition qui se justifiait par un mode de vie bien différent il est vrai.

Repas de l'amitié

Le dimanche 5 mars, le repas de l'amitié organisé par le CACT a rassemblé une bonne quarantaine de personnes dans la salle polyvalente de Montmorin. Les trois communes de la vallée de l'Oule étaient bien représentées. A signaler la présence toujours très appréciée de Sylviane et Philippe Dorin de Sainte-Marie, dont le dernier spectacle : « le monde point à la ligne » est actuellement à l'affiche dans plusieurs départements. (voir p. 5) Pour le civet : un grand bravo à la cuisinière qui se reconnaîtra parmi tous les bénévoles qui ont une fois de plus donné de leur temps et de leur énergie sans compter.



LOTO DES ECOLES

Une salle comble pour quelques cartons pleins



Toujours très motivés, les membres de l'association « les trois petites écoles » avaient choisi la date du 12 février pour l'organisation du quatrième « loto des écoles » sur la commune de Montmorin.

Une bonne centaine de personnes, 122 très exactement, s'étaient mobilisées pour soutenir cette initiative, (à ce moment-là, l'école de Montmorin était encore menacée de fermeture, voir éditorial) mais aussi pour laisser faire le hasard et tenter de remporter un lot, peu importe lequel : tous valaient le déplacement ! A ce sujet, il faut saluer la générosité exemplaire des commerçants de la région (hauts alpins et drômois) qui

ont parfaitement joué le jeu en offrant entre autres de nombreux bons d'achat d'une valeur non négligeable, toujours très appréciés par les joueurs. Que ne ferait-on pas pour la cause des enfants !

Mme Courcel de La Motte Chalancon a gagné la télévision grâce à son numéro fétiche, le 25. La Senséo ira faire des cafés chez Daniel Lambert également de la Motte Chalancon. Florian Dubois de Bruis, 7 ans, a quant à lui gagné un robot ménager avec un seul carton ! Bravo !

Les organisateurs sont satisfaits c'est l'essentiel ! Les bénéfices, qui se montent quand même à 900 € environ, seront répartis au sein des trois classes du regroupement scolaire (Montmorin/L'Epine/Ribeyret) qui en disposeront pour mettre en place diverses activités pédagogiques. On est content pour eux, c'était le but !



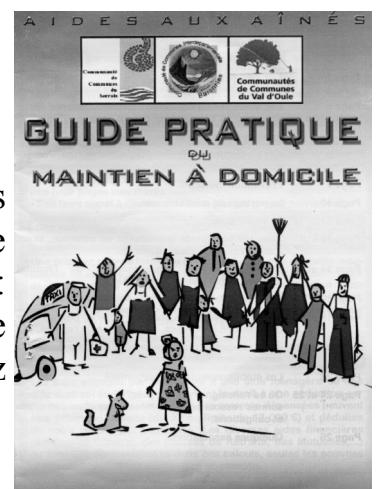
**Vos petites annonces
(diffusion gratuite)**
S'adresser au 04 92 66 04 39
ou envoyer annonce par mail :
c.lombarccvo@wanadoo.fr

*Vend Solex jaune
années 70
Prix à débattre*

Tél : 04 92 66 07 86

AIDES AUX AINES

Réalisé par Nicolas Schwohrer, dans le cadre de l'étude sur les personnes en perte d'autonomie dont la CCIB s'est portée maître d'ouvrage pour le compte des trois communautés de communes : CCS, CCVO et CCIB, le guide pratique du maintien à domicile (gratuit) est disponible dans les locaux de la CCVO. N'hésitez pas à venir vous le procurer.



Des nouvelles des habitants

Augusta Razaud, née Guillaume, est décédée le 17 février 2006 à Saint Martin de Crau (13). elle allait tout juste avoir 98 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 21 février en l'église Saint Arnoux de Montmorin par le Père Jean-Baptiste Rougny d'Eyguaian qui est maintenant responsable des paroisses de la Haute Vallée de l'Oule.

Née le 25 avril 1908 au quartier des Fontettes à Bruis, Augusta suivait de très près la doyenne de Montmorin, Marthe Verdier qui elle, fêtera ses 98 ans en mars. En 1926 elle épouse Clovis Razaud - qui lui donnera deux enfants- et quitte ainsi son Bruis natal pour s'installer à Montmorin au hameau de Serre-Boyer très précisément. En 1934, la famille s'installe au village et exploite la ferme. Veuve en 1964 à l'âge de 56 ans, Augusta continue de travailler l'exploitation aux côtés de son fils Colin. 2 fois grand-mère et cinq fois arrière grand-mère, Augusta était tout à la fois bienveillante, réfléchie, douce et travailleuse. Quelques temps avant de partir en maison de retraite à Serres, à l'Atrium - où elle passa les deux dernières années de sa vie - elle avait encore assez de volonté et d'énergie pour se rendre aussi souvent que possible dans son jardin. C'était une belle image vivante et rassurante, qui semblait inscrite dans l'éternité de la vallée de l'Oule, qu'Augusta offrait ainsi aux yeux des siens par sa simple présence et par son beau sourire. Et pour cela au moins, nous la remercions une toute dernière fois.



Augusta Razaud de Montmorin
est décédée
le 17 février 2006

Bon rétablissement à :

Daniel Joubert de Sainte-Marie qui est sur le point de rentrer chez lui après 3 semaines d'hospitalisation à Montélimar.

Et dans la rubrique des bras cassés, bon rétablissement aussi à :

Henriette Scala de Sainte-Marie qui s'est cassé le bras alors qu'elle travaillait dans la bergerie de Dédé Duc.

« *J'ai été déséquilibrée en donnant le biberon aux agneaux et je suis tombée sur la mangeoire. Peu avant sa mort, j'avais fait la promesse à Jeannot de maintenir le flambeau et de m'occuper du troupeau.* »

Et **Arlette Serratrice** de Montmorin qui s'est elle aussi cassé le bras suite à une chute sur la glace à la Motte Chalancon.

GRIPPE AVIAIRE : concrètement :

Les mairies sont tenues de procéder au **recensement** de toutes les basses cours. A cette fin, les propriétaires de volailles qui n'auraient pas encore été contactés doivent se faire connaître auprès de la mairie de leur commune où il leur sera demandé de remplir un formulaire.

Ensuite tous ces propriétaires de volailles doivent systématiquement **signaler** aux mairies dont ils dépendent tout **changement d'effectif** constaté au sein de leur basse cour.

Faut-il confiner les volailles ?

Oui, toutefois, les propriétaires qui n'auraient pas la possibilité de confiner leurs volailles doivent faire venir un vétérinaire avant le 1er avril 2006.

Pour plus de renseignements contacter les mairies.

Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)

FLEUVE DE CHINE		DIABLE INTRIGANTE ÉLUE	DIVINITÉ MANICLE	FAIRE UN BESOIN	NUIT PERÇU	
BRUYANTE						
HOMMES D'ÉTUDE	→					
FLEUR	→					
SONNENT	→					REFUS NET
STÈRE PAPILLON REVERSE GARDER	→	PARCOURAI DES YEUX	UN ÉTRANGER ÉCARTEURS DU BLOC			↓
LIT	→				SECOUÉE	
SPORT DE VITESSE	→				PIGE SODIUM	↓
CONVIENDRA UNITÉ D'ANGLE SOLEIL	→		BÉNÉFICE HABITANT			RÉPUTER
ALIBORON		BROYEUR DE POULET	CONDUITE		TITANE DU LABO NÉGATION	↓

Solution du n° 45



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village
05150 BRUIS
Tel: 04-92-66-04-39
04-92-66-04-21
Email: ccvo@wanadoo.fr
Ou : c.lombarccvo@wanadoo.fr

Nos heures d'ouvertures au public :
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h

Bibliothèque intercommunale :

Provisoirement fermée

Tél : 04 92 66 04 39

Dépôt légal : 98009

Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Lombard

BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme, Mlle, M.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'information "Au fil de l'Oule".

Montant : 15,26 € (soit 100 frs)

**chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS**

Signature :